

Études

---

Créoles

# La suffixation en *-asyon* et en *-é* du créole guadeloupéen : deux cas de réanalyse de schémas morphologiques du français<sup>1</sup>

Florence Villoing<sup>2</sup> & Maxime Deglas<sup>3</sup>

Florence.Villoing@parisnanterre.fr

maximedeglas@yahoo.fr

## Abstract

### ***-asyon* and *-é* guadeloupean suffixations: two French morphological schemas reanalyzed in Creole**

This paper is about the creation of two suffixations in Guadeloupean Creole, the *-asyon* suffixation (*kompòrtasyon* ‘negative behavior’ ← *kompòrté* ‘to behave’ ; *pwofitasyon* ‘profit’ ← *pwofité* ‘to enjoy’) and the *-é* suffixation (*bwanné* ‘to move’ ← *bwann* ‘movement’ ; *miganné* ‘to mix’ ← *migan* ‘purée’). Guadeloupean Creole has seldom been studied from the point of view of morphology. It is considered as a full-fledged language in which 90% of the vocabulary is inherited from its superstratum or lexifier language (French). The vocabulary is inherited with some morphological schemas which become productive in Creole to form new lexemes, either on French or non-French bases. Yet, morphological schemas are not fully inherited: at the very least, they are accompanied by phonological, semantic or syntactic changes with respect to the original schema. The two Creole morphological suffixations on which this paper focus are partially inherited from French. We argue that these suffixations follow from reanalysis mechanisms of morphological schemas already known from work on morphological change, rather than from a process of grammaticalization.

- a) *-asyon* suffixation which phonologically extends the French *-ion* suffix by incorporating a root element ;
- b) *-é* suffixation which consists of a “deinflectionalization” of the infinitive verbal suffix that becomes a derivational suffix.

Our study is based on a corpus collected by a native speaker, from dictionaries and field surveys of native speakers. It is composed of 7045 lexemes of Guadeloupe Creole from all the islands. The analysis was conducted within the theoretical framework of lexematic morphology. Finally, our study allows us to take a position in the debate on the morphology of Creole languages, (i) against the claim that derivation emerges only through gradual grammaticalization and (ii) against the hypothesis of a poorer and simpler morphology of Creoles.

## 1 Introduction

Contrairement à une certaine doxa répandue chez les créolistes (dont, parmi les plus cités, Hall 1953, D’Ans 1968, Valdman 1978, Seuren & Wekker 1986, Seuren 1998, Mc Worther 1998, Thomason 2001), les langues créoles possèdent une morphologie *-a minima* une

---

<sup>1</sup> Nous tenons à chaleureusement remercier les participants du Groupe de Recherche Grammaire Créole du laboratoire SFL (CNRS/Université Paris 8), du GDRI « Structure, Emergence and Evolution of Pidgin and Creole Languages » (CNRS), du Congrès Mondial de Linguistique Française (2016), du 11th Mediterranean Morphology Meeting (2017) pour leurs commentaires féconds et bienveillants aux présentations d’états antérieurs de notre recherche, ainsi que les deux relecteurs anonymes de cet article dont la version actuelle s’est enrichie des commentaires.

<sup>2</sup> Université Paris Nanterre, 200 av. de la République, 9200 Nanterre Cedex.

<sup>3</sup> Université Paris 8 Saint-Denis, 2, rue de la liberté, 93526 St Denis Cedex.

morphologie lexicale (cf. pour une vue générale, Plag 2005, 2009, Farquharson 2007, Crowley 2008), comme l'attestent, par exemple, les travaux spécifiques sur le haïtien (Lefebvre 1998, 2003, Kouwenberg & LaCharité 2010, DeGraff 2001, Brousseau, Lefebvre & Filipovich 1989), le saint lucien (Carrington 1984, Brousseau 2011), le mauricien (Henri 2012, Henri & alii. soumis), le sranam (Plag 2001, Braun & Plag 2002, Braun 2009) ou le créole jamaïcain (Kouwenberg et al. 2003). Le créole guadeloupéen, jusque-là peu étudié de ce point de vue (quelques références chez Poulet, Telchid & Montbrand 1984, Bernabé 1987, Cervinka-Taulier 1992, Hazaël-Massieux 2002 et Colot 2002), dispose d'une riche morphologie lexicale dont une partie des schémas provient des 90 % d'unités héritées du français (selon Hazaël-Massieux 2002) (voir, par exemple, les schémas de dérivation en (1)) et l'autre partie qui lui est propre (cf. par exemple, la composition Verbe-Verbe et les différentes réduplications en (2))<sup>4</sup>.

- (1) a. **Suffixation Verbe → Nom en *-aj***  
 makrélay 'surveillance' ← makréle 'surveiller'  
 wouklaj 'protestation, ralerie' ← wouklé 'protester, râler'
- b. **Suffixation Verbe → Nom en *-è/-èz***  
 chikannè/èz 'contestateur/rice' ← chikanné 'contester'  
 drivè/èz 'flaneur/euse' ← drivé 'flaner'
- c. **Préfixation Verbe → Verbe en *dé-***  
 débondaté 'se lever, lever ses fesses' ← bondaté 's'asseoir'  
 dérespekté 'manquer de respect' ← respekté 'respecter'
- e. **Préfixation Verbe → Verbe en *wou-***  
 woukenbé 'tenir à nouveau' ← kenbé 'tenir'  
 wouviré 'revenir à nouveau' ← viré 'revenir'
- f. **Conversion Nom / Verbe**  
 bo 'bise' / bo 'embrasser'  
 lélé 'touillette' / lélé 'touiller'

<sup>4</sup> Notre étude s'inscrivant strictement dans une approche synchronique, nous ne présenterons pas ici les différentes couches diachroniques dont sont issus les lexèmes créoles que nous qualifions d'« hérités » du français, question qui, au demeurant, dépasse largement le cadre de cet article. Comme nous l'ont suggéré les relecteurs d'une version antérieure de cet article, nous nous en tiendrons à préciser que le lexique « hérité » s'est constitué, en guadeloupéen, en plusieurs étapes, comprenant un fond ancien certainement issu d'un français dialectal et populaire du 17<sup>ème</sup> siècle, auquel s'ajoute un fond plus moderne que le créole a intégré probablement de façon continue du 17<sup>ème</sup> jusqu'à nos jours, à la faveur de la dynamique interlectale créole-français (cf. Prudent 1980, 1981), du contact constant entre les deux langues (cf. Aikhenvald & Dixon 2017 pour le partage des propriétés linguistiques des langues en contact, et plus particulièrement Aikhenvald 2017). Ainsi, nous reconnaissons comme « hérité » du français, tout lexème dont la phonologie, la sémantique et les propriétés syntaxiques ne s'éloignent pas fondamentalement des lexèmes correspondants français, contemporains ou non, relevant du français standard ou non (voir les critères de « transparence » sémantique et phonologique de Brousseau 2011 et la stabilité des propriétés sémantiques et syntaxiques des lexèmes relativement à leurs correspondants français chez Lefebvre 2003). Nous avons vérifié l'origine de certains lexèmes perdus en français contemporain grâce à la consultation du DECA, du FEW et du Littré. Ainsi, seront par exemple considérés comme hérités, les couples suivants dont les termes sont d'usage restreint en français contemporain *fouché* 'bêcher' ← *fouch* 'fourche' (fr. *fourcheter* cf. DECA), *kanté* 'se mettre sur le côté, sur le flanc' ← *kan* 'côté' (fr. *canter* cf. Littré), *grajé* 'raper' ← *graj* 'rape' (fr. *grager* et *grage*, cf. Littré).

(2) a. **Composition Verbe Verbe**

touné viré ‘tourner en rond’ ← touné ‘tourner’ viré ‘revenir’

maché bwété ‘marcher en boitant’ ← maché ‘marcher’ bwété ‘boiter’

b. **Réduplication**

VV<sub>V</sub> : kolé-kolé ‘enlacer’ ← kolé ‘coller coller’

NN<sub>N</sub> : bwa-bwa ‘pantin en bois du carnaval’ ← bwa ‘bois bois’

Même si le guadeloupéen hérite massivement du lexique français, l’ensemble du système dérivationnel de sa langue lexificatrice ainsi que la composition morphologique<sup>5</sup> ne sont pas intégralement hérités par le créole : seuls quelques schémas morphologiques originellement français y sont productifs, à l’image de ce qui a été observé pour d’autres créoles des Antilles à base française comme le haïtien (DeGraff 2001, Lefebvre 2003) ou le saint-lucien (Brousseau 2011).

En outre, ces schémas morphologiques hérités ne le sont pas nécessairement intégralement, et des cas de réanalyse apparaissent<sup>6</sup>. Ce sont deux cas de ce genre que nous présentons ici. Nous étudierons la suffixation déverbale en *-asyon* (cf. 3) et la suffixation dénominale en *-é* (cf. 4) qui sont toutes deux bien reconnues dans la littérature comme appartenant à la morphologie des créoles des Antilles à base française (cf. en haïtien, en saint-lucien, en martiniquais et guadeloupéen, voir références *ibid*, p. 2, auxquelles s’ajoute Germain 1976).

(3) **Suffixation Verbe → Nom en *-asyon***

pwofitasyon ‘profit’ ← pwofité ‘profiter’

poursuivasyon ‘poursuite par le diable’ ← poursuiv ‘poursuivre’

(4) **Suffixation Nom → Verbe en *-é***

balkonné ‘être au balcon’ ← balkon ‘balcon’

miganné ‘mélanger’ ← migann ‘purée’

Bien que toujours signalées dans la littérature, ces deux suffixations ne sont pas véritablement étudiées en elles-mêmes. Nous proposons de mener une analyse précise qui aboutira à

<sup>5</sup> On entend par « composition morphologique » les schémas morphologiques réguliers de composition de deux lexèmes entre eux, ce qui exclut les syntagmes et locutions figées. Cf. par exemple Fradin (2003 : 192-206) pour les critères de distinction en français.

<sup>6</sup> Nous employons ici « réanalyse » dans le sens très général que lui attribue Langacker (1977 :58) (« [...] change in the structure of an expression or class of expressions that does not involve any immediate or intrinsic modification of its surface manifestation ») ; et plus particulièrement, dans le même sens que DeGraff (2001 : 67-68) à propos des réanalyses morphologiques (par exemple, le suffixe *-ee* de l’anglais qui provient originellement de formes de participes passés féminins du français (*payee*, *appelee nominee*, *abusee*), ou de la voyelle thématique espagnole qui a été réanalysée comme part intégrale du suffixe *-adò* (*bayadò*, *vantadò*, *kriyadò*)) : « In fact, that words « borrowed » from French into HC would give rise to productive affixation should come as no surprise: processes of language contact do not exclude morphological (re)analysis of cognate forms (see, e.g. Weinreich 1953, 31ff.) » (DeGraff 2001 : 67) ; « French complex words, even if inherited as simplex from very specific lexical domains, can in principle give way to morphological (re)analysis » (DeGraff 2001 : 68). Dans la perspective de Detges et Waltereit (2002) et Detges (2003), les deux cas de réanalyse que nous présentons recourent à l’un des deux principes sous-jacents que les auteurs assignent aux opérations de réanalyse, le *principe de la référence* (« Pour comprendre l’énoncé que tu entends, suppose que le signifié de la chaîne parlée correspond au type de référent auquel elle semble renvoyer »), opposé au *principe de la transparence* (« Pour comprendre l’énoncé que tu entends, compare la chaîne parlée avec d’autres chaînes parlées que tu connais déjà », Detges (2003 : 57)).

montrer que ces suffixations se sont développées en créole suite à la réanalyse de deux schémas morphologiques du français, la suffixation nominale déverbale en *-ion* et la conversion impliquant un nom et un verbe. Nous montrerons que ces deux suffixations relèvent de deux types différents de réanalyses :

- a. Réanalyse de la forme phonologique de l’affixe pour la suffixation en *-asyon*
- b. Réanalyse du statut morphologique d’une marque flexionnelle pour la suffixation en *-é*.

Nos résultats nous conduiront finalement à apporter des arguments contre l’hypothèse traditionnelle des créoles vus comme des langues simples morphologiquement et transparentes sémantiquement (cf. premières références p.1), et contre l’hypothèse, défendue entre autres par Mc Whorter (1998 :788-812), selon laquelle la morphologie dérivationnelle émerge dans les langues *via* une grammaticalisation graduelle (tel, par exemple, le changement d’une unité lexicale en unité morphologique comme l’illustrent les préfixes français dont une bonne part sont issus d’anciennes prépositions latines. Cf. Amiot 1997 sur la question).

Notre étude s’appuie sur un corpus établi par Maxime Deglas, originaire de Basse-Terre, à partir de trois ressources : 1° les dictionnaires du Guadeloupéen (Ludwig & *alii* 2012 ; Pouillet & *alii* 1984 ; Tourneux & Barbotin, 1990) ; 2° des enquêtes de terrain réalisées auprès de locuteurs natifs ; 3) une veille terminologique réalisée par M. Deglas au sein d’ouvrages littéraires en langue créole, d’émissions de télévision et de chansons traditionnelles. Les données lexicographiques ont été sélectionnées après avoir été filtrées auprès des locuteurs enquêtés : certaines entrées ont été rejetées car jugées non authentiques (par exemple *manawa* ‘prostituée’ lexème martiniquais non accepté comme guadeloupéen) ; pour d’autres, la valeur sémantique ou la forme phonologique associées retenues sont celles en concordance avec la compétence linguistique de ces mêmes locuteurs. Les locuteurs natifs enquêtés sont des relations de M. Deglas. Il s’agit d’une quarantaine d’hommes et de femmes âgés de 45 à 80 ans, originaires de toutes les îles de l’archipel (Marie Galante, Les Saintes, La Désirade, Grande-Terre, Basse-Terre), et exerçant diverses activités professionnelles (agriculture, pêche, artisanat, enseignement, informatique, cadre). Les enquêtes se sont étalées sur une dizaine d’années et ont pris différentes formes : initialement discussions à brûle-pourpoint autour de thématiques diverses afin de recueillir le lexique de champs spécifiques tels que la faune, la flore, la cuisine, les travaux des champs, la pêche, la vie au début du 20<sup>ème</sup> siècle, elles se sont progressivement affinées sur des questions linguistiques vérifiant l’authenticité des données, leurs emplois, valeurs sémantiques ou leur phonologie. Le corpus est enregistré et annoté sous format électronique (ACCES et EXCEL) ce qui permet une analyse morphologique systématique efficace. L’annotation du corpus actuel renseigne la forme phonologique, le sens, la classe syntaxique, les liens morphologiques avec d’autres unités du corpus. Ces informations sont fidèles à la compétence des locuteurs interrogés, et lorsque des variations apparaissent sur un ou plusieurs de ces plans, elles sont enregistrées parallèlement (notons cependant, que pour éviter d’allourdir le texte du présent article, une seule variante est choisie). Par exemple, deux formes lexicales figurent pour les lexèmes *lokazyon / okazyon* ‘l’occasion’, *laposésyon / posésyon* ‘procession religieuse’ en fonction de

l'agglutination ou non du déterminant français, ou entre *lonksyon / lòpsyon* 'à ton intention' et *lapsolisyon / labsolisyon* 'absolution'. Ce choix conduit parfois à des écarts par rapport aux notations des dictionnaires : par exemple, concernant les différentes réalisations phonétiques du /r/ qui dans certaines positions ne se réalise pas ou se réalise [w]<sup>7</sup>, ou les différentes valeurs sémantiques de *poursuivasyon*<sup>8</sup>.

La graphie utilisée est celle du Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone (GEREC) élaborée en Guadeloupe dans les années 1973-76 (dit « Standard GEREC 1 ») et qui se caractérise par sa graphie dite « phonologisante » privilégiant le principe de biunivocité entre phonèmes et graphèmes<sup>9</sup>. Malgré l'apparition de versions plus récentes, nous avons choisi de nous en tenir à la graphie du « Standard 1 » dans un souci d'harmonie avec les créolistes guadeloupéens qui, pour la plupart, continuent à la privilégier (cf. le dictionnaire de Pouillet et al. 2012).

Il est composé de 7504 unités lexicales du créole guadeloupéen issues de toutes les îles, dont

- 1788 verbes et 4488 noms qui ont permis l'étude spécifique des relations morphologiques Nom/Verbe dans le cadre de la suffixation en *-é* et en *-asyon*.
- Et 179 noms à finale en *-yon* étudiés pour l'analyse de la suffixation en *-asyon*.

Notre analyse s'inscrit dans le cadre théorique de la morphologie lexématique (cf. par ex. Aronoff 1994, Anderson 1992, Booij 2010, Fradin 2003).

<sup>7</sup> Un relecteur nous a signalé que *poursuivasyon / poursuiv* sont notés *pousuivasyon / pousuiv* dans Ludwig et alii 2012. Nous maintenons cependant la réalisation du [r] qui est plus représentative de la production observée chez nos locuteurs.

<sup>8</sup> Pour *poursuivasyon*, notre corpus n'enregistre que le sens de « être poursuivi par le diable » alors que Ludwig et alii 2012 proposent d'autres sens tels que « s'acharner, harceler, obséder ».

<sup>9</sup> Cette version standard initiale, critiquée pour son caractère irréaliste et simpliste, a été mise à jour une première fois dans la conjoncture du CAPES de créole, pour constituer le « Standard GEREC 2 » (cf. Bernabé 2001), en lien avec le passage en 1996 de la structure GEREC en GEREC F, « Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone », et une seconde fois dans l'ouvrage de Jean Bernabé, *Obidjoul* (Bernabé 2013) qui présente de nouvelles propositions de modifications de la graphie créole (appelée « Standard 3 », en lien avec la mutation du GEREC F en CRILLASH « Centre de Recherches Interdisciplinaire en Langues, Lettres, Arts et Sciences Humaines »). Ces dernières versions, en s'écartant du principe initial, n'ont pas fait l'unanimité chez les créolistes et certains, dont les guadeloupéens, ne l'ont pas adoptée (cf. les échanges entre J. Bernabé et H. Pouillet sur le site *Creoleways*, suite aux tribunes de ce dernier, intitulées « Sur les épaules de Jean (1 et 2) » *Réflexions sur le périple du créole à travers l'œuvre du Géant Bernabé*, 2014, *Creoleways* (<https://creoleways.com/2014/02/25/hector-pouillet-reflexions-sur-le-periple-du-creole-a-travers-loeuvre-du-geant-bernabe/>)).

Citons à titre d'exemple, les modifications suivantes :

- **Absence de diacritique** sur les voyelles « moyennes » [o ] et [ɛ ] dans le cas d'une syllabe fermée  
*bòl* (GEREC) / *bol* (GEREC F) 'bol'  
*nèf* (GEREC) / *nef* (GEREC F) 'neuf'
- [ i ] remplace [ j ] en position intérieure de syllabe  
*pyé* (GEREC) / *pié* (GEREC F) 'pied'  
*anmèrdasyon* (GEREC) / *anmerdasion* (GEREC F) 'souci'

## 2 La suffixation déverbale en *-asyon*

### 2.1 Données d'étude

Le guadeloupéen a hérité du français des noms à finale en *-yon* (désormais Nyon). Parmi eux, certains sont construits en français par suffixation en *-ion* sur base verbale. Dans certains cas, le créole a hérité de la paire morphologique française, à savoir, le verbe et le nom dérivé. Cependant, ces paires héritées n'ont pas eu le même avenir en créole et deux situations se présentent :

- (i) dans un premier cas, la paire V/Nyon héritée constitue à nouveau une paire morphologique en créole (ex. 5 où le Nyon est bien interprété en lien avec le V base).
- (5) admirasyon 'admiration' / admiré 'admirer'  
 dékorasyon 'décoration' / dékoré 'décorer'  
 édikasyon 'éducation' / édiké 'éduquer'  
 esplikasyon 'explication' / espliké 'expliquer'  
 imajinasyon 'imagination' / imajiné 'imaginer'  
 kolonizasyon 'colonisation' / kolonizé 'coloniser'  
 mitasyon 'mutation' / mité 'muter'  
 ògmantasyon 'augmentation' / ògmanté 'augmenter'  
 prokiration 'procuration' / prokiré 'occasionner'  
 prezantasyon 'présentation' / prezanté 'présenter'  
 repétisyon 'répétition' / repété 'répéter'  
 séparasyon 'séparation' / séparé 'séparer'  
 tantasyon 'tentation' / tanté 'tenter'  
 vaksinasyon 'vaccination' / vaksiné 'vacciner'
- (ii) Dans le second cas, les relations sémantiques sont tellement éloignées que le V base et le Nyon ne sont plus analysables aujourd'hui comme reliés morphologiquement en créole, alors qu'ils l'étaient en français : cf. en (6) où *prokirasyon* réfère à un mandat (comme en français) tandis que le verbe *prokiré* s'est figé en créole dans une structure du type « pa prokiré mwen pon dezagréman » 'ne m'occasionne aucun ennui'.
- (6) délibérasyon 'délibération' =/= délibéré 'libérer'.  
 finisyon 'dernières touches de travaux' =/= fini 'terminer'  
 prokirasyon 'procuration administrative' =/= prokiré 'procurer des ennuis'

Un autre ensemble de noms en *-yon* est hérité du français sans verbe de base en créole. Là encore, plusieurs situations se présentent :

- (i) celle où le Nyon est un déverbal en français mais le créole n'a pas hérité du verbe (cf. 7)

- (7) bitasyon ‘lieu de travail du maître et des esclaves dans les plantations’ / \*bité  
 konklizyon ‘conclusion’ / \*konkli  
 promosyon ‘promotion’ / \*promovwa  
 rédaksyon ‘rédaction scolaire’ / \*rédiyé, \*rédiyé
- (ii) celle où le Nyon français n’était déjà pas relié à un verbe du français mais hérité tel quel du latin. Dans la plupart des cas ces noms sont morphologiquement construits en latin au moyen du suffixe *-io* sur base verbale, mais le verbe n’est déjà plus reconnaissable en français comme base du nom (soit que le verbe latin ait trop évolué phonologiquement, soit que la forme du verbe n’était déjà pas prédictible sur une base phonologique en latin, comme le rappellent Bonami, Boyé & Kerleroux 2009) (cf. 8).
- (8) abominasyon < fr. abomination < lat. *abominatio*  
 adisyon < fr. addition < lat. *additio*  
 dérization < fr. dérision < lat. *derisio*  
 friksyon < fr. friction < lat. *frictio*  
 kèsyon < fr. question < lat. *quaestio*  
 kolèksyon < fr. collection < lat. *collectio*  
 konpétisyon < fr. compétition < lat. *competitio*  
 losyon ‘lotion’ < fr. lotion < lat. *lotio*  
 misyon ‘mission’ < fr. mission < lat. *missio*  
 pétisyon < fr. pétition < lat. *petitio*  
 popilasyon < fr. population < lat. *populatio*  
 tradisyon < fr. tradition < lat. *traditio*  
 vèrsyon < fr. version < lat. *versio*  
 vokasyon < fr. vokasyon < lat. *vocatio*

Dans les autres cas, plutôt confidentiels, les noms à finale en *-yon* sont issus du latin où n’existait déjà aucun lien morphologique avec un verbe (cf. *avyon* ‘avion’, *gangliyon* ‘ganglion’, *lyon* ‘lion’).

Et enfin, dernière situation, les Nyon créoles hérités sont construits en français sur des bases nominales au moyen du suffixe *-on* (cf. 9a.) ou issus de la lexicalisation de syntagmes (9b.) ou de mots composés ordinaires (*tay-kreyon* ‘taille crayon’) ou savant (*télévizyon*, *avyon*, *jéniflèksyon*).

- (9) a. milyon ‘million’ (dérivé de *mille*)  
 négriyon ‘négrillon’ (dérivé de *nègre*)  
 mayon ‘maillon’ (dérivé de *maille*)
- b. filé-miyon ‘filet mignon’  
 koubouyon ‘court-bouillon’  
 trédinyon ‘trait d’union’



Nous émettons l'hypothèse que tous les Nyon non associés à une base verbale en créole (les cas comme 8 et 9) n'y sont pas analysables comme relevant d'une suffixation déverbale créole en *-(as)yon*. En revanche, l'héritage de paires V/Nyon du français morphologiquement reliées s'est fait en suffisamment grand nombre pour faire système en créole et développer une suffixation en *-asyon* productive. La preuve en est que pour un verbe créole (hérité ou non), il est devenu possible de construire un nom en *-asyon* qui n'existe pas en français (cf. 10).

- (10) anmerdasyon 'tracas' ← anmerdé 'emmerder'  
 débòrnasyon 'débordement' 'modifier les bornes' ← débòrné 'modifier les bornes d'une propriété'  
 dékalfoukasyon 'acte violent (sexuel)' ← dékalfouké 'agir avec violence'  
 komantasyon 'commentaire déplacé' ← komanté 'commander'  
 konpòrtasyon 'comportement négatif' ← konpòrté 'se comporter'  
 mouvmanasyon 'mouvement de foule, grève' ← mouvmané 'se mettre en mouvement'  
 poursuivasyon 'fait d'être poursuivi par le diable, malédiction, acharnement, harcèlement' ← poursuiv/pouwsuiv 'être poursuivi par quelqu'un ; par le diable, acharnement, harceler'  
 pwofitasyon 'action d'abuser de la faiblesse de qqun' ← pwofité 'profiter de la faiblesse de l'autre'

Notre étude porte exclusivement sur les paires Verbe/Nyon héritées du français et celles créées en créole.

## 2.2 Réanalyse phonologique du suffixe *-ion* du français

### 2.2.1 Le suffixe *-ion* en français

Le français comprend un suffixe *-ion* hérité du suffixe *-io* latin, qui s'applique à des bases verbales pour former des noms processifs :

- (11) presser → pression  
 réunir → réunion  
 exécuter → exécution  
 disperser → dispersion

De longs débats ont cherché à statuer sur la forme phonologique de ce suffixe (Dubois 1962, Di Lillo 1983, Huot 2005, Bonami, Boyé, Kerleroux 2009). Car la frontière entre le radical du verbe de base tel qu'il apparaît en flexion et le suffixe dérivationnel *-ion* fait parfois apparaître du matériel phonologique supplémentaire, au moins un *-t* (réalisé /s/ devant *-ion*) voire plus avec *-at-* (réalisé /as/ devant *-ion*) ou *-cat* (réalisé /kas/ devant *-ion*) (cf. Tableau 1).

Matériel phono suppl.	Verbe	Frontières radical flexionnel et suffixe	Noms dérivés en <i>-ion</i>
+ <i>-t-</i>	définir	<i>défini-t-</i>	définition
	distribuer	<i>distribu-t-</i>	distribution
+ <i>-at-</i>	former	<i>form-at-</i>	formation
	interroger	<i>interrog-at-</i>	interrogation
+ <i>-cat-</i>	modifier	<i>modifi-cat-</i>	modification
	justifier	<i>justifi-cat-</i>	justification

Tab. 1. Frontières morphologiques des noms dérivés déverbaux du français suffixés en *-ion*.

Les débats portent sur le fait de déterminer si ce matériel phonologique supplémentaire appartient à la forme phonologique du suffixe ou au radical moyennant une allomorphie, soit du suffixe, soit du radical. Les travaux de Bonami, Boyé, Kerleroux 2009 ont argumenté en faveur d'une allomorphie du radical, même s'il n'apparaît jamais dans la flexion des verbes correspondants (en effet, les radicaux *défini-*, *format-* ou *modificat-*, par exemple, ne se retrouvent pas dans le paradigme flexionnel du verbe français). Un des arguments avancé par les auteurs tient au fait qu'on retrouve, dans tous les dérivés en *-ion*, *-eur*, et en *-if* du français (auquel on pourrait ajouter les dérivés en *-oir*), ce même radical comprenant le matériel phonologique supplémentaire par rapport au radical flexionnel (cf. Tableau 2).

Matériel phono suppl.	Verbe	Frontières radical flexionnel et suffixe	Noms dérivés en <i>-ion</i>	Noms dérivés en <i>-eur</i>	Adjectifs dérivés en <i>-if</i>
+ <i>-t-</i>	définir	<i>défini-t-</i>	définition	définiteur	définitif
	distribuer	<i>distribu-t-</i>	distribution	distributeur	distributif
+ <i>-at-</i>	former	<i>form-at-</i>	formation	formateur	formatif
	interroger	<i>interrog-at-</i>	interrogation	interrogeur	interrogatif
+ <i>-cat-</i>	modifier	<i>modifi-cat-</i>	modification	modificateur	modificatif
	justifier	<i>justifi-cat-</i>	justification	justificateur	justificatif

Tab. 2. Dérivés déverbaux du français suffixés en *-ion*, *-if* et *-eur*.

Un autre argument se fonde sur les mauvaises prédictions auxquelles conduit l'hypothèse d'une allomorphie suffixale. En effet,

- (i) d'une part, il serait non économique d'envisager pour chaque suffixe les quatre mêmes types d'allomorphies (*-ion/ -tion / -ation / -cation ; -eur / -teur / -ateur / -cateur ; -if / -tif / -atif / -catif ;* auxquels on peut ajouter *-oir / -toir / -atoire / -catoire*) ;
- (ii) et d'autre part, ces prétendues allomorphies suffixales ne sont associées à aucun conditionnement (phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique) qui préside au choix d'un allomorphe (ceci est moins vrai pour la forme en *-cat-* qui est systématiquement associée à un verbe en *-ifier*).

Ainsi, les radicaux verbaux dérivationnels des dérivés en *-ion*, *-eur* et *-if* sont ceux présentés dans le tableau 3 et sont sélectionnés par défaut par ces suffixations :

Verbe	Radical dérivationnel	Noms dérivés en <i>-ion</i>	Noms dérivés en <i>-eur</i>	Adjectifs dérivés en <i>-if</i>
définir	<i>défini-</i>	définition	définiteur	définitif
distribuer	<i>distribut-</i>	distribution	distributeur	distributif
former	<i>format-</i>	formation	formateur	formatif
interroger	<i>interrogat-</i>	interrogation	interrogeur	interrogatif
modifier	<i>modificat-</i>	modification	modificateur	modificatif
justifier	<i>justificat-</i>	justification	justificateur	justificatif

Tab. 3. Radicaux verbaux des noms dérivés français suffixés en *-ion*, *-eur* et *-if*.

L'hypothèse d'un radical allomorphique est renforcé par l'analyse diachronique des noms en *-ion* : ces radicaux dérivationnels sont hérités du latin (le radical en *at-*, par exemple, correspond au radical du supin des verbes latins correspondants, cf. Aronoff 1994) ; les lexèmes suffixés dans lesquels ils apparaissent sont passés en très grand nombre en français pour y faire système comme en témoignent les néologismes qui se sont créés avec ce matériel phonologique supplémentaire.

## 2.2.2 Le suffixe *-asyon* en créole guadeloupéen

### 2.2.2.1 Forme phonologique du suffixe

L'analyse est toute différente pour le créole. Les données montrent qu'à la différence du français, l'affixe n'est pas *-yon* mais *-asyon*. En effet, le créole a hérité de la forme *-ion* de l'affixe du français mais aussi du matériel phonologique supplémentaire *-at-* (prononcé [as]) qui se trouve régulièrement dans les dérivés français entre le radical flexionnel et le suffixe. Ce résultat s'impose à la lumière des Nyon créés en créole : ils présentent systématiquement ce [as] médian qu'il est impossible d'interpréter comme relevant du radical. La preuve en est qu'à la différence du français, ce matériel phonologique n'apparaît jamais sur le radical verbal des autres dérivés. Pour l'illustrer concrètement, prenons un des exemples du tableau 4, la création créole *poursuivasyon* 'poursuite par le diable / une malédiction', nom dérivé du verbe *poursuiv* 'poursuivre'. Le radical du verbe est nécessairement *poursuiv-* et c'est sur ce radical que se construit *poursuivasyon* mais aussi un autre dérivé, le nom suffixé en *-è* (*poursuivè* 'pousuiveur'). Cet autre dérivé du verbe constitue un argument en faveur de la forme suffixale en *-asyon* plutôt qu'en *-yon* dans la mesure où le [as] de *poursuivasyon* n'y apparaît pas (*\*poursuivas-è*) ; puisqu'il n'est associé qu'à la finale *yon*, on en déduit qu'il forme avec lui le suffixe *-asyon*. La même analyse peut être systématiquement reproduite pour tous les lexèmes créés en créole sur la base d'un verbe hérité du français. Le tableau 4 en propose un aperçu.

Verbe	Radical	Noms dérivés en <i>-asyon</i>	Autres noms dérivés (en <i>-è</i> ; <i>-an</i> ; <i>-man</i> )
anmerdé	<b><i>anmerd-</i></b>	anmerdasyon	anmerdan
konpòrté	<b><i>konpòrt-</i></b>	konpòrtasyon	konpòrtèman
pwofité	<b><i>pwofit-</i></b>	pwofitasyon	pwofitè ; pwofitan
poursuiv	<b><i>poursuiv-</i></b>	poursuivasyon	poursuivè

Tab. 4. Radicaux des noms dérivés déverbaux du créole suffixés en *-asyon*, *-è* ; *-an* ou *-man*.

Ainsi, des différentes unités phonologiques qui se trouvaient à la frontière du radical flexionnel et du suffixe dérivationnel en français (cf. le *-t-*, le *-at-*, et le *-cat-* du tableau 1), seule la syllabe *-at-* ([as]) s'est agglutinée à la forme *-ion* du suffixe français de sorte que l'ensemble a été réanalysé comme formant le suffixe guadeloupéen *-asyon*. Nous expliquons cette préférence par une double raison :

- (i) D'une part, des paires verbes / suffixés en *-ion* héritées du français, seules celles faisant apparaître une finale en *-asyon* sont représentées en grand nombre dans le lexique créole (56%). Les finales en *-syon* (héritées des finales en *-tion* du français) et en *-kasyon* (héritées des finales en *-cation* du français) sont représentées dans des proportions infimes relativement aux finales en *-asyon* (cf. le tableau 5) ;
- (ii) La grande proportion des noms déverbaux suffixés en *-ion* du français, à finale en *-ation* sont aussi prépondérants en français puisque, comme l'a reconnu Bonami, Boyer, Kerleroux 2009, le radical en *-at*, hérité du radical du supin latin, est devenu, en français contemporain, le radical par défaut.

La maigre proportion des autres finales en *-ion* dans l'ensemble des noms déverbaux hérités du français permet encore d'expliquer que le créole ne les ait pas non plus réanalysées comme relevant du suffixe : il suffit de comparer les chiffres (cf. Tableau 5) pour conclure que seules les paires verbe/Nasyon héritées du français l'ont été en nombre suffisant pour faire système.

Finales en ...	Nbr.	% des Nyon construits	Ex.
...syon	7	9%	définisyon / défini finisyon / fini pinisyon / pini
.....kasyon	3	4%	jistikasyon / jistifyé miltplikasyon / miltplié signifikasyon / signifyé
.....asyon	<b>42</b>	<b>56%</b>	<b>admirasyon / admiré</b> <b>dékorasyon / décoré</b> <b>konsiltasyon / konsilté</b>

...yon	11	14,5%	enfèksyon / enfèkté konfèsyon / konfésé réflèksyon / réfléchi
...ision	4	5%	dépozision / dépozé répétision / répété sipozision / sipozé
Autres	8	10,5%	dijésyon / dijéré disparision / disparèt réyaksyon / réyaji

Tab. 5. Proportion des noms dérivés en *-yon* hérités du français selon leur finale

Ainsi, le créole, à l'image du français, comprend une plus forte proportion de noms à finale en *-asyon* dans son lexique, et ce sont les paires morphologiques V/Nasyon héritées qui ont servi de base à une réanalyse de la forme phonologique du suffixe pour permettre au suffixe *-asyon* d'émerger.

#### 2.2.2.2 Conséquences sur l'analyse des Nyon hérités du français

L'hypothèse de l'émergence d'un suffixe *-asyon* en créole sur la base d'une réanalyse des paires V / Nyon héritées du français interroge sur l'analyse morphologique de ces Nyon. En reprenant à notre compte une hypothèse défendue notamment par DeGraff (2001) pour le haïtien selon laquelle les paires verbe/nom en relation morphologique que le lexique créole a hérité du français sont analysables par les locuteurs, plusieurs questions se posent :

- 1) Si la forme du suffixe créole est *-asyon*, comment analyser les Nyon hérités qui ne présentent pas cette finale ? Sont-ils encore interprétables comme construits par les locuteurs créoles (par exemple *définision*, *enfèksyon*, *dijésyon* du tableau 5 ci-dessus) ? Si oui, faut-il y voir des formes allomorphiques du suffixe *-asyon* ?
- 2) Si le *-at* médiant (réalisé [as] dans *-asyon* ou [at] ailleurs) relève du suffixe, quel statut a-t-il alors dans les dérivés hérités du français où il apparaît, indépendamment du *-ion* (*admiratè* 'admirateur', *décoratè* 'décorateur', *òbsèrvatè* 'observateur') ?

#### • Une allomorphie du suffixe ?

Devant la multiplicité des finales des Nyon hérités du français, une analyse pourrait traiter les finales en *-yon*, *-syon*, *-kasyon* et *-ision* des noms déverbaux comme autant de formes allomorphiques du suffixe *-asyon* du guadeloupéen. Cette interprétation rencontre néanmoins plusieurs difficultés :

- d'une part aucun conditionnement (phonologique ou morphologique) n'est identifiable qui permette de justifier l'apparition d'une forme plutôt que l'autre ;
- et d'autre part aucun néologisme créole n'est formé autrement qu'avec une finale en *-asyon*. En effet, le corpus ne comprend aucun nom en *-yon*, *-syon*, *-kasyon* ou *-ision*

qui ne soit pas hérité du français. On relève bien le nom *modisyon* relié morphologiquement au verbe *modi* ‘maudire’ mais il y a toutes les chances pour qu’il soit hérité puisqu’il existe, en moyen français, le nom *maudition* (ou *maudiçon*, *maudisson* en français classique cf. Littré et Dictionnaire de l’Académie française 1694) qui plus tard a été supplanté par *malediction*. Quant aux paires en *-(i)(s)yon* héritées, elles sont en nombre très restreint (uniquement les cas notés dans le tableau 5), de sorte qu’elles n’ont certainement pas pu faire système.

Dans l’état actuel de notre recherche, il paraît donc raisonnable d’abandonner l’hypothèse de l’allomorphie du suffixe. Cependant, la question du niveau d’analysabilité morphologique conscient ou non, pour les locuteurs créoles, des paires V / Nyon héritées du français qui ne portent pas de finale en *-asyon* reste encore à éclaircir.

• **Quel statut pour le /as/ médiant dans les autres noms dérivés hérités ?**

Le lexique hérité pose une autre question d’analyse morphologique : si les paires V/Nyon héritées sont bien décomposables morphologiquement par les locuteurs du créole, ceux-ci interprètent-ils systématiquement la finale en *-asyon* comme la forme du suffixe ou associent-ils le [as] médiant au radical à l’image du statut qu’il a en français ? La question est pertinente dans la mesure où les Nasyon hérités sont parfois lexicalement reliés à d’autres dérivés du verbe dans lesquels apparaît le *-as-* médiant, sans pour autant qu’il soit interprétable comme relevant du suffixe. Par exemple, le créole hérite du verbe français *admiré* ‘admirer’, de même que deux de ses dérivés, *admirasyon* ‘admiration’ et *admiratè* ‘admirateur’. Si la structure morphologique du nom *admirasyon* est analysable en créole tel que *admir-* correspond au radical du verbe et *-asyon* au suffixe, qu’en est-il de *admiratè* ? De toute évidence, le *-at-* médiant ne peut être réanalysé comme faisant partie du suffixe (les néologismes en *-è* du créole ne permettent pas de l’envisager comme appartenant au suffixe). Faut-il le rapporter au radical, comme en français ? Et en conséquence poser une allomorphie du radical, selon le type de suffixe qui le sélectionne ?

Même si nous ne sommes de nouveau pas en mesure d’apporter une réponse ferme à cette question, nous pouvons cependant noter que les triplets morphologiques Verbe/Nasyon/Natè ou Natwa hérités apparaissent là encore en trop faible proportion par rapport aux paires Verbe/Nasyon pour qu’ils puissent permettre à un système morphologique de se mettre en place. En effet, au sein des 42 Nasyon hérités du français et qui ont fait système, seuls 11 sont associés dans le lexique à un dérivé sur la même base verbale, soit 26% (par exemple, *admiratè* ‘admirateur’, *dékoratè* ‘décorateur’, *òbsèrvatè* ‘observateur’, *kontestatè* ‘contesteur’, *korèktè* ‘correcteur’, *kolonizatè* ‘colonisateur’). Cette trop faible proportion pourrait nous conduire vers l’hypothèse qu’aucun autre système n’a pu se mettre en place et que *-asyon* est toujours analysé comme suffixe.

### 2.2.2.3 Forme du radical

L'analyse de la forme phonologique du suffixe ne doit pas éclipser la question du radical que vient sélectionner l'affixe. Le suffixe *-asyon*, comme tous les suffixes à initiale vocalique du créole, se fixe sur une forme du verbe différente de celle qui apparaît en discours : en effet, les verbes créoles du Guadeloupéen à finale vocalique (dont la majorité en *-é*), perdent systématiquement leur voyelle finale lorsqu'ils servent de base à une suffixation à initiale vocalique (cf. les exemples en (12) qui reprennent ceux de (1) ) :

- (12) a. **Suffixation Verbe → Nom en *-aj***  
 makréraj 'surveillance' ← makrélé 'surveiller'  
 wouklaj 'protestation, râlerie' ← wouklé 'protester, râler'
- b. **Suffixation Verbe → Nom en *-è/-èz***  
 chikannè/èz 'contestateur/rice' ← chikanné 'contester'  
 drivè/èz 'flaneur/euse' ← drivé 'flaner'

De toute évidence, le créole guadeloupéen porte une exigence d'évitement du hiatus en contexte lexical qui le conduit à éviter la consécution de la finale vocalique du verbe avec l'initiale vocalique du suffixe de dérivation (cf. Villoing & Deglas 2012).

Comment interpréter la disparition de la voyelle finale du verbe ? Faut-il y voir un cas d'écrasement par la voyelle initiale du suffixe (cf. le procédé morphologique de la 'soustraction', voir, entre autres, Haspelmath 2002, Matthews 1991, Fradin 2003) ? Ou faut-il envisager une allomorphie du verbe selon le type de suffixe qui vient s'adjoindre à sa droite ? Ou encore une alternance verbale forme courte/longue systématique (cf. Henri, Stump & Tribout (soumis)) ? Là encore, ces questions méritent d'être approfondies.

## 2.3 Bilan

Les créations créoles en (10) reconnues comme lexicalisées, auxquelles s'ajoutent les néologismes en (13), sont les témoins de la disponibilité, en créole guadeloupéen, d'une suffixation en *-asyon* née d'une réanalyse morphologique des paires V/Nyon héritées du français. Nous représentons le schéma morphologique de cette suffixation comme suit (où X représente la base dérivationnelle) :

$X_V \rightarrow X_{asyon_N}$ .

- (13) asasinasyon 'massacre, tuerie' ← asasiné 'tuer, assassiné'  
 dérespektasyon 'irrespect' ← dérespekté 'manquer de respect'  
 dévergonstasyon 'dévergon dage' ← dévergon dé 'se dévergonder/dévergonder  
 quelqu'un'  
 espésializasyon 'spécialisation' ← espésializé 'spécialiser'

La formation de ce suffixe relève d'un cas de « secretion » au sens de Hasplemath (1995 : 8-10), ou d'un cas de 'juncter shift' au sens de Rainer (2015 :1771), c'est-à-dire de l'extension d'un affixe par l'incorporation d'un élément de la racine. Ce processus, déjà noté pour le créole haïtien à propos du suffixe *-adò* (*bayadò* 'râleur', *vantadò* 'vantard', *kriyado* 'chevronné') dont la formation est issue de la réanalyse des noms agentifs espagnols en *-dor* (*luchador* 'combatif' < *luchar* 'combattre', *mentidor* 'menteur' < *mentir* 'mentir') avec intégration au suffixe de la voyelle thématique du verbe de base de la première conjugaison (*lucha-dor* > *luch-ador*) (DeGraff 2001 : 68-69), n'est cependant pas propre aux langues créoles ; c'est ce dont témoigne, par exemple, la formation du suffixe latin *-anus* (*urb-anus* 'urbain') provenant de la réanalyse des frontières morphologiques de dérivés en *-nus* dont le suffixe s'attache à la voyelle thématique *-a* de la première conjugaison des verbes (Latin *Roma-nus* > *Rom-anus* 'romain'), ou la naissance du suffixe allemand *-ling* (*Jüngl-ling* 'jeune homme') par incorporation, au suffixe, de la consonne finale du radical (*edil-ing* > *edi-ling* 'noble') (cf. Rainer 2015 :1764). En outre, certains indices tendent à montrer que le français suivrait la même tendance que le créole ; en effet, des travaux récents portant sur des corpus francophones de très grande ampleur (FrWaC) ont relevé des séries de néologismes (plus précisément, selon les auteurs, des « rafales d'occasionnalismes ludiques ») faisant apparaître des noms en *-ation* dont les bases verbales en *-at* sont encore inédites (Dal & Namer 2016, 2017) : *douchation*, *maquillation*, *coiffation*, *habillation* (« Je vaque aux petites occupations du matin (discussion avec Filip, **douchation**, **maquillation**, **habillation**, **coiffation**... bref que des choses follement intéressantes et devant absolument être portées à votre connaissance ! ») (Dal & Namer 2016 : 11).

Les arguments que nous avons avancés en faveur de la réanalyse phonologique de l'affixe *-ion* hérité du français tranchent néanmoins au regard des travaux contemporains dans la mesure où la question y est largement esquivée. En effet, les travaux portant sur d'autres créoles, notamment les créoles haïtien et saint-lucien, signalent bien l'existence de ce suffixe, mais pour autant ne discutent jamais de sa forme phonologique. On y fait même parfois référence en évoquant, dans le même article, des formes différentes sans même que cela soit discuté (voir par exemple, Carrington 1984 (47-49) qui note le suffixe *V-asion* ('action, résultat') à côté de *V-on*, notation que l'on retrouve chez Brousseau 2011). S'il est mentionné sous une forme unique, aucune analyse ne justifie ce choix, alors que les données présentées fourniraient de bons arguments en faveur d'une autre forme. C'est ce que l'on relève, par exemple, dans les études sur le haïtien. Une tradition remontant au moins à Valdman (1978), en passant par Lefebvre (1998, 2003) jusqu'à Degraff (2001) s'accorde à évoquer le suffixe *-syon*, sans justification (cf. (14). Or les données évoquées iraient plutôt en faveur d'une forme suffixale en *-asyon*, comme en témoignent les néologismes en (15) (DeGraff 2001) à côté des unités héritées du français dont nous ne reproduisons qu'une partie en (16) (DeGraff 2001) :

- (14) « Suffixation with *-syon*, as in *admirasyon* n. 'admiration' (cf. *admire* 'to admire') and *tribilasyon* n. 'tribulation' (cf. ? *tribile*: there is no actual word *tribile*, at least not in the dialects that I am familiar with). » (Degraff 2001 : 60)



- (15) dekoupasyon ‘diving wall, screen’ cf. dekoupe ‘to cup up, to carve’  
 eklerasyon ‘enlightenment’ cf. eklere ‘to enlighten’  
 levasyon ‘education, upbringing’ cf. leve ‘to educate, to rear’  
 pansyon ‘anxiety’ cf. panse ‘to think’  
 pèdisyon ‘false pregnancy,  
 menorrhagia’ cf. pédi ‘to lose’  
 vivasyon ‘conviviality’ cf. viv ‘to live’  
 (DeGraff 2001 : 65)
- (16) administrasyon ‘administration’ cf. administre ‘to administer’  
 admirasyon ‘admiration’ cf. admire ‘to admire’  
 adorasyon ‘adoration’ cf. adore ‘to adore’  
 aplikasyon ‘application’ cf. aplike ‘to apply’  
 debakason ‘disembarkation’ cf. debake ‘to disembark’  
 diskisyon ‘discussion’ cf. diskite ‘to discuss’  
 dominasyon ‘domination’ cf. domine ‘to dominate’  
 edikasyon ‘education’ cf. edike ‘to educate’  
 esplikasyon ‘explanation’ cf. esplike ‘to explain’  
 enpòtasyon ‘importation’ cf. enpòte ‘to import’  
 enskripsyon ‘registration’ cf. enskri ‘to register’  
 entwodiksyon ‘introduction’ cf. entwodi ‘to introduce’  
 (DeGraff 2001 : 64)

Une des raisons de cette absence d’intérêt tient éventuellement au fait que ce suffixe est souvent jugé peu productif par les auteurs (cf. Valdman (1978 : 131, 139, 142), Lefebvre 1998 : 311 (chap. 10), Lefebvre 2003 : 27, Brousseau 2011 *contra* DeGraff 2001). La question de sa productivité se pose aussi en guadeloupéen dans la mesure où la proportion des créations créoles en *-asyon* reste faible au regard de tous les Nyon héritées (12 créations créoles contre 179 Nyon hérités, soit 6,7 %).

Cependant, l’évaluation de la productivité des schémas/règles morphologiques en créole guadeloupéen n’est pas tâche aisée. En particulier, et comme le souligne Brousseau (2011) pour les créoles en général, il souffre de la difficulté de pouvoir avoir recours à des calculs fondés sur des corpus de grande taille :

Cette entreprise [la mesure de la productivité] s’avère toutefois difficile pour les langues créoles, comme d’ailleurs pour plusieurs langues qui ne bénéficient pas d’une longue tradition d’écriture, qui ne nous offre pas de corpus substantiels. En effet, la plupart des mesures de productivité morphologique utilisées depuis une vingtaine d’années sont des mesures quantitatives qui ne sont fiables que si elles portent sur des corpus de très grande taille. C’est le cas, par exemple, du facteur P basé sur les hapax (Baayen 1992 et ouvrages subséquents) ou de la fréquence relative (Hay 2003) (Brousseau 2011 : 62)

En réponse à cette difficulté, Lefebvre 2003 et Brousseau 2011, dans une synthèse de leurs travaux précédents, proposent une méthode d'évaluation de la productivité des règles morphologiques des créoles qui s'appuie sur deux critères, la rentabilité et l'indigénité. Le calcul de la rentabilité consiste à « compter le nombre absolu de mots différents formés potentiellement au moyen de l'affixe évalué. Plus élevé est ce nombre, plus élevée est la rentabilité (et la productivité) ». Ce premier décompte doit néanmoins être restreint au moyen de trois critères d'« indigénité » des affixes qui permettent d'éliminer les mots hérités du français, dérivés dans la langue lexificatrice mais inanalysables morphologiquement en créole.

Un affixe potentiel est un affixe indigène du saint-lucien si :

- a. Critère 1 : Il est associé à une base inexistante en français ou à une base qui a un sens différent en français.
- b. Critère 2 : Il est associé à une base correspondant à un mot français qui ne peut pas prendre l'affixe équivalent.
- c. Critère 3 : Il dérive des mots dont les propriétés syntaxiques ou sémantiques divergent de celles du mot équivalent en français. (Brousseau 2011)

Si l'on cherche à appliquer ces critères à notre corpus, ce sont les deux premiers qui paraissent les plus pertinents pour le guadeloupéen. En effet, pour ce qui concerne le critère 1, la majorité des dérivés en *-asyon* néologiques de notre corpus sont associés à une base soit inexistante en français (*dékalfoyasyon* 'acte violent –bataille, destruction, acte sexuel violent' / *dékalfoyé* 'agir avec violence'), soit existante, mais dont le sens a quelque peu dérivé par rapport au français (*débòrnasyon* 'modification des bornes' / *débòrné* 'modifier les bornes d'une propriété' à comparer au français *déborder* 'délimiter, fixer une mesure' ; *mouvantasyon* 'mouvement de foule, grève' / *mouvmané* 'se mettre en mouvement'). Pour ce qui concerne le critère 2, notre corpus fournit également une bonne part de dérivés de bases verbales héritées qui n'ont pas donné lieu à un Nyon en français : par exemple, *anmerdasyon* est construit en créole sur le verbe *anmerdé* 'emmerder' hérité du français où il n'a été sélectionné que par le suffixe *-ment* (et non pas *-ion*) pour former *emmerdement* ; autre exemple, le verbe *pwofité* 'profiter' hérité du français fournit le nom suffixé en *-asyon* *pwofitasyon* tandis qu'il sert de base au nom convert *profit* en français. Quant au troisième critère, plus difficile à évaluer, nous notons, ça et là, quelques emplois créoles dont la valeur sémantique s'est spécialisée (*délegasyon* 'délégation d'esprits qui s'acharnent sur qqun pour lui faire du mal' < *déléyé* 'solliciter les esprits pour nuire à qqun' ; *okipasyon* 'de quoi exciter la curiosité, problème à gérer' / *okipé* 'occuper qqun à qqchose'). A l'aune de ces observations, nous pouvons affirmer le caractère indigène des dérivés en *-asyon* du guadeloupéen.

Comme il existe une corrélation forte entre productivité et indigénité (« l'indigénité d'un affixe est un indice du fait qu'il est actif dans la langue, qu'il est disponible, donc productif au sens qualitatif de la productivité. » Brousseau 2011 : 72), la mesure de la productivité s'appuie sur l'établissement de « seuils minimaux à partir desquels un affixe donné serait identifié comme productif, semi-productif ou non productif. ». Afin d'établir une échelle de

mesure, Brousseau (2011) propose que pour un dictionnaire de 7500 mots (Mondesir 1992 pour le Saint Lucien), un affixe est productif à partir d'au moins 20 mots dérivés.

Si l'on adopte cette méthodologie au suffixe *-asyon* du guadeloupéen, et que l'on prend pour référence notre corpus qui présente une taille proche de celle du dictionnaire de Mondesir 1992, il apparaît nécessairement comme semi-productif puisqu'il ne compte que 12 créations/néologismes créoles. Ce résultat n'aurait rien de surprenant dans la mesure où les Nasyon hérités du français par le guadeloupéen ne représentent déjà pas la majorité des Nyon hérités (42 Nasyon hérités contre 179 Nyon totaux, soit 23,5 %) dont une grande part d'entre eux n'étaient déjà pas morphologiquement analysables en français. Quoiqu'il en soit, il faudrait pouvoir mener des travaux sur des corpus authentiques de plus grande ampleur pour qu'une conclusion ferme quant à la disponibilité de ce suffixe en créole puisse être posée.

### 3 La suffixation dénominale en *-é*<sup>10</sup>

Parallèlement aux paires Verbe/Nyon, le créole guadeloupéen a hérité de paires Nom/Verbe qui, en français, entretiennent une relation morphologique de conversion, soit de conversion de nom à verbe (N→V) soit de conversion de verbe à nom (V←N) (cf. 17).

- (17) anons 'annonce' / anonsé 'annoncer'  
 blag 'blague' / blagé 'blaguer'  
 karès 'caresse' / karésé 'caresser'  
 bròs 'brosse' / brosé 'brosser'  
 savon 'savon' / savonné 'savonner'  
 gòm 'gomme' / gomé 'gommer'

Les paires Nom/Verbe du type de celles de (17) ont manifestement été héritées en nombre suffisant pour avoir fait système et permis de former productivement, par analogie, d'autres paires Nom/Verbe sur des bases françaises ou non françaises (18) :

- (18) bwann 'mouvement' / bwanné 'bouger'  
 chiktay 'émiettage' / chiktayé 'émietter'  
 fak 'bêche' / faké 'bêcher'  
 graj 'râpe' / grajé 'râper'  
 lyann 'liane' / lyanné 'se servir d'un tuteur pour grimper'  
 dousin 'câlin' / dousiné 'câliner'  
 djòb 'petit boulot' / djobé 'faire un petit boulot'  
 makrèl 'celle qui se mêle de tout' / makrélé 'surveiller'  
 kòk 'pénis' / koké 'faire l'amour'

<sup>10</sup> Ce chapitre sera bien moins développé que le précédent dans la mesure où il reprend certains résultats déjà présentés dans Villoing & Deglas 2016, auquel nous faisons référence au fil du texte pour le détail de certaines analyses.

Or, bien que ces paires soient construites par analogie avec des paires de convers héritées du français, elles ne peuvent être analysées en créole comme des convers.

Les paragraphes qui suivent montrent que les paires en (17) ont subi une réanalyse de telle sorte qu'en créole, la relation morphologique entre les noms et les verbes en *-é* de (18) est une suffixation verbale en *-é* sur base nominale (N → V<sub>é</sub>). Après avoir présenté quelques spécificités de la formation quant aux types de bases sélectionnées et à la forme phonologique que présente le suffixe, nous focaliserons la majorité de nos observations sur l'originalité sémantique de cette suffixation comparée aux schémas morphologiques Nom → Verbe du français.

### 3.1 Conversion ou suffixation en créole ?

Le procédé morphologique de formation de lexème qu'est la conversion permet de construire un lexème sur la base d'un autre lexème, sans que ne soit ajouté du matériel phonologiquement supplémentaire (cf. 19 pour les conversions de nom à adjectif ou d'adjectif à nom en français, où X représente la forme phonologique du radical. Voir Corbin 2004, Kerleroux 1996, Fradin 2003, Tribout 2010 pour le français).

- (19)  $X_N \rightarrow X_A$  (orange<sub>N</sub> → orange<sub>A</sub>)  
 $X_A \rightarrow X_N$  (commode<sub>A</sub> → commode<sub>N</sub>)

Dans le cas des relations de conversion entre noms et verbes en français, comme celles de (20) (que le créole a héritées cf. (17)), le recours à la forme de l'infinitif pour référer métalinguistiquement au verbe ne doit pas conduire à le confondre avec une éventuelle suffixation d'infinitif (voir Dell (1970 : 200-202), Corbin (1987 : 122-125) et Tribout 2010).

- (20) annonce / annoncer  
 blague / blaguer  
 brosse / brosser  
 caresse / caresser  
 gomme / gommer  
 savon / savonner

Cette éventuelle confusion n'a pas lieu en créole guadeloupéen dans la mesure où flexion nominale comme verbale n'existent pas : les noms comme les verbes apparaissent sous une forme unique qui est aussi leur forme de citation métalinguistique. Ainsi, à la différence du français, les lexèmes noms et verbes en relation de conversion apparaissent sous une forme unique aussi bien dans leur forme citationnelle qu'en discours (cf. 21a pour les lexèmes à finale en *-é* et 21b pour les lexèmes présentant une autre finale vocalique) :

- (21) Conversions N/V en guadeloupéen  
 a. baby<sub>N</sub> 'dispute' / baby<sub>V</sub> 'se disputer'  
 dans<sub>N</sub> 'danse' / dans<sub>V</sub> 'danser'  
 déboul<sub>N</sub> 'défilé de carnaval' / déboul<sub>V</sub> 'défiler rapidement'

- goumé<sub>N</sub> ‘combat’ / goumé<sub>V</sub> ‘se battre’ ;  
 lélé<sub>N</sub> ‘touillette’ / lélé<sub>V</sub> ‘touiller’  
 manjé<sub>N</sub> ‘repas, mets’ / manjé<sub>V</sub> ‘manger’  
 mayé<sub>N</sub> ‘mariage’ / mayé<sub>V</sub> ‘se marier’  
 pléré<sub>N</sub> ‘pleur’ / pléré<sub>V</sub> ‘pleurer’  
 tété<sub>N</sub> ‘sein’ / tété<sub>V</sub> ‘téter’
- b. anvi<sub>N</sub> ‘envie’ / anvi<sub>V</sub> ‘avoir envie’  
 bo<sub>N</sub> ‘bise’ / bo<sub>V</sub> ‘embrasser’  
 bobi<sub>N</sub> ‘assoupissement’ / bobi<sub>V</sub> ‘sommoler’ ;  
 kaka<sub>N</sub> ‘excrément’ / kaka<sub>V</sub> ‘déféquer’ ;  
 mò<sub>N</sub> ‘mort’ / mò<sub>V</sub> ‘mourir’ ;  
 travay<sub>N</sub> ‘travail’ / travay<sub>V</sub> ‘travailler’

Cependant, les paires morphologiques de (17) héritées du français et (18) créées en créole ne peuvent en aucun cas relever d’un de ces schémas de conversion : le *-é* final du verbe, hérité d’une forme fléchie en français (infinitif ou participe passé) mais dépourvu de valeur flexionnelle en créole (le créole ne fléchissant pas ses lexèmes, cf. Mufwene, S. & M. B. Dijkhoff. (1989)), appartient bien au verbe en tant qu’unité lexicale ; en conséquence, ce *-é* apparaît assurément comme du matériel phonologique supplémentaire par rapport à la forme phonologique du nom de base. Il est le représentant d’un schéma morphologique puisqu’il est associé à un changement de catégorie lexicale et de sens ; tout porte donc à croire qu’il correspond à un suffixe verbal dénominal (*-é*). Toute autre hypothèse *-formation* de noms par suppression de la finale en *-é*, présence d’une voyelle thématique sur le verbe – ne tient pas davantage (pour une argumentation détaillée, voir Villoing & Deglas 2016).

Nous représentons le schéma morphologique de relation entre nom et verbe suffixé en *-é* en créole comme suit :  $X_N \rightarrow Xé_V$

La création par réanalyse du suffixe *-é* du créole guadeloupéen relève d’un cas de « dégrammaticalisation » selon la terminologie de Rainer (2015 :1768-69) ou Norde (2009) (aussi appelé « deinflectionalization »), c’est-à-dire d’un cas où une marque flexionnelle finale prend les propriétés d’un suffixe dérivationnel. Ce processus, noté par Weinreich (1953) pour les langues en contact, n’est pas propre aux langues créoles, comme en témoigne, par exemple, la formation du suffixe *-ee* anglais (*pay-ee* ‘bénéficiaire’, *nomin-ee* ‘candidat’, *employ-ee* ‘employé(e)’) issu d’une réanalyse de formes de participe passé féminin du français (cf. DeGraff 2001 : 67) ou, plus proche encore du suffixe *-é* guadeloupéen, la formation du suffixe verbal dénominal *-eer* néerlandais (*alarm-eer* ‘alarmer’, *registr-eer* ‘enregistrer’, cf. Booij 2002 : 134) issu de la réanalyse des finales verbales de l’infinitif français *-er*.

### 3.2 Forme phonologique du suffixe

La suffixation verbale dénominale en *-é* du créole guadeloupéen apparaît sous une forme phonologique unique, le suffixe /e/ (orthographié *-é*), qui ne subit aucune variation. Lorsqu'il apparaît, dans certains contextes, précédé d'une consonne insérée immédiatement à la droite du radical, celle-ci n'appartient pas au suffixe mais correspond à une consonne épenthétique qui permet, dans un contexte lexical, d'éviter la succession de deux voyelles à la frontière entre la base et l'affixe. Cette consonne est par défaut un /t/ (cf. 22a), mais on observe également l'apparition d'une consonne nasale /n/ à la suite d'une voyelle nasale (cf. 22b). Différentes solutions théoriques ont été envisagées pour représenter cette spécificité phonologique que plusieurs créoles à base française partagent (cf. voir Bhatt & Nikiema 2000 pour une synthèse). L'hypothèse d'une épenthèse d'un /n/, que nous avons initialement formulée dans Villoing & Deglas (2016), semble trop restreinte aux données étudiées et peu en adéquation avec les recherches menées en phonologie sur le statut de la nasalité dans les créoles à base française. En effet, une analyse phonologique implique nécessairement une étude exhaustive du comportement de la nasalité dans la langue, dans des contextes autres que dérivationnels. Manquant encore de travaux sur la nasalité en Guadeloupéen, nous nous garderons d'avancer des conclusions trop hâtives. Notons cependant qu'aucune des représentations phonologiques des voyelles nasales envisagées (voyelles nasales sous-jacentes ou voyelles nasales dérivées lexicalement d'une suite voyelle orale + consonne nasale, cf. Bhatt & Nikiema 2000 sur le saint lucien) n'envisage que la consonne nasale soit attachée au suffixe verbal, ce qui éloigne avec certitude l'hypothèse d'une allomorphie du suffixe.

Pour ce qui concerne l'apparition d'autres consonnes à la frontière entre le radical et le suffixe verbal, quelques cas résiduels semblent subsister. Mais ils correspondent, dans la plupart des cas, à des consonnes lexicales héritées du français qui, en finale de la base, ont chuté, tout en se maintenant dans les dérivés (cf. 22c.)

(22)

- a. *bonda* 'fesses' → *bondaté* 's'asseoir'  
*masko* 'feinte' → *maskoté* 'feindre'  
*soulyé* 'chaussures' → *soulyété* 'mettre des chaussures'
- b. *aksyon* 'action' → *aksyonné* 'actionner'  
*bwason* 'boisson' → *bwasonné* 'boire'  
*mandyan* 'mendiant' → *mandyanné* 'demander la charité'  
*migan* 'purée' → *miganné* 'mélanger'
- c. *kòlta* 'coaltar, goudron' → *kòltaré* 'coller, imposer sa présence' (fig)  
*janm* 'jambe' → *janbé* 'enjamber'  
*tè* 'terre' → *téré* 'enterrer'

### 3.3 Propriétés sémantiques de la règle de suffixation en *-é*

Les propriétés les plus remarquables de cette suffixation concernent un des types de relations sémantiques qu'elle véhicule. Les relations sémantiques que la suffixation en *-é* construit entre le nom de base et le verbe dérivé présentent une certaine diversité qui apparaît originale au regard des propriétés sémantiques typiques d'une règle morphologique de formation d'un verbe dénominal. Dans les formations de ce type, en français, le nom base dénote prototypiquement un objet concret (Huyghe 2012) et renvoie soit à certains actants typiques du verbe, soit à l'entité déplacée, au lieu du procès ou encore à l'état résultant du procès (Corbin 2004 pour le français ; Plag 1999 pour l'anglais ; et Tribout 2010 pour une synthèse). Ces relations sémantiques s'observent également dans les paires N→V-*é* du créole guadeloupéen : le N base réfère à un instrument en (23) que ce soit un artefact (23a) ou une partie du corps (23b), à un agent en (24), à l'entité déplacée (*locatum verbs, figure verbs*) en (25a) ou au lieu du procès (*location verbs, grounds-verbs*) en (25b) et à l'objet résultant du procès en (26). Les noms de base peuvent encore dénoter d'autres actants tels que le patient (bwason 'boisson' / bwasonné 'boire') ou encore une période temporelle (nwèl 'noël' / nwélé 'fêter Noël'), mais ces cas sont peu nombreux.

(23) N : instrument

- a. fak 'bêche' → faké 'bêcher'  
 kòn 'klaxon' → kòné 'klaxonné'  
 pikwa 'pioche' → pikwaté 'piocher'
- b. lang 'langue' → langé 'embrasser avec la langue'  
 bwa 'bras' → bwaré 'enlacer'  
 zig 'position des doigts pour faire une pichenette' → zigé 'faire une pichenette'  
 zyé 'yeux' → zyété 'surveiller, lorgner, regarder'

(24) N : agent

- mako 'mouchard' → makoté 'moucharder'
- makrèl 'celle qui se mêle de tout' → makrélé 'surveiller'
- mandyan 'mendiant' → mandyanné 'mendier'

(25) a. N : entité déplacée

- bonda 'fesses' → bondaté 'poser ses fesses'
- janb 'jambe' → janbé 'enjamber'
- pyé 'pied' → pyété 'mettre le pied'
- soulyé 'chaussures' → soulyété 'mettre des chaussures'

b. N : lieu final du procès

- balkon 'balcon' → balkonné 'être au balcon'
- kabann 'lit' → kabanné 'traîner au lit'

- (26) N : objet résultant  
 flang ‘entaille’ → flangé ‘entailler’  
 migan ‘purée’ → miganné ‘mélanger’  
 fifin ‘bruine’ → fifiné ‘bruiner’  
 tij ‘bourgeon’ → tijé ‘bourgeonner’

L’originalité du créole guadeloupéen par rapport au français (et certainement aussi au regard des langues européennes étudiées de ce point de vue, cf. Grimshaw 1990, Alexiadou 2001, par exemple) est de former des verbes suffixés en *-é* sur des bases nominales qui dénotent une situation dynamique, en d’autres termes sur des noms d’évènement (cf. 27).

- (27) bonbans ‘fête’ → bonbansé ‘faire la fête’  
 chikann ‘contestation’ → chikanné ‘contester’  
 chiktay ‘émiettage’ → chiktayé ‘émietter’  
 dousin ‘caresse’ → dousiné ‘caresser’  
 driv ‘promenade’ → drivé ‘promener’  
 kalbann ‘culbute’ → kalbanné ‘culbuter’

L’application de plusieurs tests mettant en valeur leur dénotation temporelle et leur caractère d’évènement attestent de l’interprétation événementielle des noms base. Ces tests, initialement conçus pour le français (cf. 28 a et b) ont dû être adaptés au créole guadeloupéen.

- (28) a. Les noms d’évènement présentent une dénotation temporelle et peuvent être utilisés avec des prépositions temporelles : *pendant la conférence, avant le séisme, après le crime de Pierre, depuis son infarctus...* (Gross & Kiefer 1995, Godard & Jayez 1996, Anscombe 2000, Flaux & van de Velde 2000, Arnulphy et alii 2011)
- b. Les noms d’évènement se combinent avec
- des verbes support actionnels (*effectuer, accomplir, procéder à...*) (Giry-Schneider 1987, Gross 1996, Daladier 1999, Gaatone 2005, Haas 2009)
  - des verbes événementiels (*avoir lieu, se produire, survenir...*) (Balibar-Mrabti 1990, Gross & Kiefer 1995, Godard & Jayez 1996, Van de Velde 2006)

Ainsi, la valeur événementielle des noms peut être évaluée en créole guadeloupéen, au moyen des tests suivants :

- (i) construction avec les prépositions temporelles *avan* ‘avant’, *pandan* (variante *pannan*) ‘pendant’, *apré* ‘après’, *dèpi* ‘depuis’ ;
- (ii) construction avec le verbe support ‘faire’ dont la forme *fè* s’emploie avec des sujets agentifs (unique équivalent créole des verbes supports actionnels *effectuer, accomplir, procéder à*), et la forme *fèt* avec des sujets non-agentifs (unique



équivalent créole des prédicats événementiels *avoir lieu, se produire* employés avec les noms abstraits en position sujet).

Nous illustrons ci-dessous l'application de ces tests aux deux noms, *bonbans* 'fête' en (29) et *driv* 'promenade' en (30).

(29) *bonbans* 'fête'

- a. Avàn on bonbans Alen toujou k'ay o kwafè.  
*Avant une fête, Alain va toujours chez le coiffeur*
- b. Pandan on bonbans Alen pa jen ka dansé.  
*pendant une fête, Alain ne danse jamais*
- c. Apré on bonbans Frèd toujou sou.  
*Après une fête, Fred est toujours saoul.*
- d. Dèpi bonbans-la an pa vwè Frèd.  
*Depuis la fête, je n'ai pas vu Fred*

(30) *driv* 'promenade'

- a. Avàn on driv an toujou ka manjé.  
*Avant une promenade, je mange toujours (je prends le temps de manger).*
- b. Pandan on driv Frèd rankontré Yolèn.  
*Pendant une promenade Fred a rencontré Yolène.*
- c. Apré on driv an toujou ka pasé koté Mari.  
*Après une promenade je passe toujours chez Marie.*
- d. Dèpi driv-la Frèd té fè èvè Pòl, yenn pa sa vwè lòt.  
*Depuis la promenade que Fred a fait avec Paul, ils ne s'entendent plus*

La propriété des noms de base de la suffixation  $N \rightarrow V\text{-é}$  du créole guadeloupéen de pouvoir aussi bien référer à un objet qu'à un événement reste tout à fait originale au regard du français voire des langues européennes où un nom d'événement est prototypiquement un déverbal (cf. Grimshaw 1990, Alexiadou 2001, par exemple). Par exemple, parmi les paires Nom/Verbe héritées du français, les noms tels que *anons* ('annonce'), *blag* ('blague'), *karès* ('caresse') sont des noms déverbaux construits par la conversion de verbe à nom en français (*annoncer* → *annonce* ; *blaguer* → *blague* ; *caresser* → *caresse*) qui s'interprètent sémantiquement comme objet résultant du procès exprimé par le verbe.

Quelques travaux ont pu noter la possibilité que le nom base d'une suffixation verbale dénote un événement, mais ces situations semblent très réduites

- (i) à la fois lorsque les noms bases sont simples, en particulier parce qu'ils ne représentent que 8,1% des noms d'action selon Tribout et *alii* 2014 (voir Corbin 2004 qui signale les rares verbes *guerroyer* et *satiriser* construits sur les noms processifs simples *guerre* et *satire*) ;
- (ii) et à la fois lorsque les noms bases sont morphologiquement construits, bien qu'ils soient plus nombreux que les noms simples (voir Tribout 2010 qui signale un nombre non négligeable de verbes dénominatifs convers formés sur des noms

événementiels déverbaux (cf. 31), Lignon et Namer 2014 qui étudie les noms abstraits suffixés en *-ion* servant de bases à la formation de verbes convers (cf. 32) et enfin Namer 2012 qui identifie la formation de verbes sur des bases nominales événementielles par rétroformation à partir de composés néoclassiques (cf. 33)).

- (31) a. louer → louange → louanger  
b. vider → vidange → vidanger  
c. recevoir → réception → réceptionner  
d. frotter → friction → frictionner  
e. partir → partage → partager
- (32) attirer → attraction → attractionner  
intercéder → intercession → intercesser  
soumettre → soumission → soumissionner  
voir → vision → visionner
- (33) photoémission → photoémettre  
hydromassage → hydromasser  
hydroextraction → hydroextraire

Ainsi, la formation d'un verbe sur une base nominale événementielle ne semble possible en français (i) qu'à partir de noms morphologiquement construits et (ii) qu'au moyen du seul schéma morphologique de la conversion.

La situation s'avère toute différente en créole guadeloupéen puisqu'une suffixation (et non une conversion) permet de construire des verbes sur des bases nominales événementielles morphologiquement simples (et non exclusivement construites).

Ainsi, le créole, via la réanalyse qu'il fait de paires morphologiques Nom/Verbe héritées de sa langue lexificatrice, parvient à développer des relations sémantiques inédites dans les schémas morphologiques constructionnels du français.

### 3.4 Productivité

A la différence de la suffixation déverbale en *-asyon*, la suffixation dénominale en *-é* semble très productive en guadeloupéen. En témoigne la réponse positive aux critères de rentabilité et d'indigénité du suffixe que proposent Brousseau (2011) et Lefebvre (2003), représentant « les deux facettes complémentaires de la productivité, les facettes quantitatives et qualitatives » (Brousseau 2011 : 83) (voir § 2.3.).

Pour ce qui concerne la rentabilité du suffixe, notre corpus compte environ 350 verbes dénominaux suffixés en *-é*, ce qui représente 24% des verbes en *-é* totaux (1451 verbes en *-é*), et correspond à une rentabilité élevée.

Pour ce qui concerne les critères d'indigénité, précisons que la suffixation verbale dénominale en *-é* du créole guadeloupéen sélectionne différents types de bases, héritées ou non du français. Outre les paires en (17) qui constituent le lexique hérité, et qui sont quantitativement bien représentées (condition nécessaire pour avoir pu donner lieu à une réanalyse), les paires les plus fréquentes sont

- (i) soit celles dont ni la base ni le dérivé n'existent en français (34) (cf. premier critère d'indigénité).

- (34) bas 'cour, flirt' → basé 'courtiser'  
 bik 'refuge' → biké 'se réfugier'  
 fifin 'bruine' → fifiné 'bruiner'  
 kòn 'klaxon' → kòné 'klaxonner'  
 plich 'correction' → pliché 'donner une correction'  
 vonvon 'bourdon' → vonvonné 'bourdonner'

Notons, toujours dans le cadre de ce critère, que les paires dont la base formelle existe en français mais dont le sens varie par rapport à celui qu'elle porte en créole (35) restent assez confidentielles en créole.

- (35) kabann 'lit' → kabanné 'traîner au lit'  
 loup 'boursoufflure' → loupé 'enfler'  
 makrèl 'celle qui se mêle de tout, moucharde' → makrélé 'surveiller'  
 parad 'étalage' → paradé 'parader'

- (ii) soit celles dont la base existe en français avec (le même sens) mais pas le dérivé (cf. deuxième critère d'indigénité) (36) ;

- (36) balkon 'balcon' → balkonné 'être au balcon'  
 lang 'langue' → langé 'embrasser'  
 lavann 'lavande' → lavandé 'laver'  
 nwèl 'noël' → nwélé 'fêter Noël'  
 vès 'veste' → vèsté 'mettre sa veste'

- (iii) Et enfin, certains verbes dénominaux à finale en *-é* hérités du français présentent des divergences syntaxiques et sémantiques relativement à leur équivalent français (troisième critère d'indigénité) (37).

- (37) nich 'niche' / niché 'lécher' (fr. nicher)  
 patron 'patron' / patronné 'avoir le rôle principal' (fr. patronner 'user de son autorité ; 'œuvrer pour la réussite de qqch/qqun')  
 pèt 'pet' 'souci' / pété 'entrer en éruption' (fr. 'faire un pet')  
 pil 'pile, amas' / pilé 's'accoupler (gallinacés)' (fr. piler 'réduire en poudre' 's'arrêter brutalement sur place')

Le respect des trois critères d'indigénité nous amène à qualifier le suffixe *-é* du créole d'indigène. En cumulant les critères d'indigénité et de rentabilité, nous pouvons considérer le suffixe *-é* comme particulièrement productif en guadeloupéen puisqu'il dépasse de beaucoup les 20 lexèmes dérivés minimaux que Brousseau établit comme seuil de reconnaissance de la productivité. Plus encore, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il s'agit de l'unique suffixe verbal dénominal du guadeloupéen, puisque aucun autre ne semble productif (le suffixe *-izé* hérité du français *-iser* ne fournit que deux dérivés créoles, *fengnantizé* 'fainéanter' et *volkannizé* 'déguerpir')

## 4 Conclusion

L'analyse des paires morphologiques Verbe/N-*asyon* et Nom/V-*é* en guadeloupéen nous a conduit à reconnaître la disponibilité de deux suffixations en créole, la suffixation déverbale en *-asyon* et la suffixation dénominale en *-é*, toutes deux créées par réanalyse des liens morphologiques existant entre les paires Verbe/N-*ion* et convers Nom/Verbes héritées du français. Ces réanalyses se situent à des niveaux différents, phonologique pour la suffixation en *-asyon* et morpho-sémantique pour la suffixation en *-é*. Elles relèvent de mécanismes bien identifiés par les spécialistes du changement dans la formation des mots, la « sécrétion » pour la suffixation en *-asyon* et la « dégrammaticalisation » ou « deinflectionalization » pour la suffixation en *-é*.

A ce titre, l'étude de ces deux suffixes nous amène à prendre position dans plusieurs débats classiques concernant la morphologie des langues créoles, et en premier lieu celui qui concerne l'émergence des schémas. En effet, nos résultats nous conduisent à devoir réfuter l'affirmation selon laquelle la dérivation n'émerge que *via* une grammaticalisation graduelle (idée développée par Mc Whorter 1998) : au contraire, les suffixations étudiées ici illustrent la possibilité que des schémas morphologiques empruntent un chemin différent de celui de la grammaticalisation pour émerger, notamment celui de la réanalyse de schémas dérivationnels de la langue lexificatrice (pour la suffixation en *-asyon*) ou de la « défléchisation » de suffixes flexionnels (pour la suffixation en *-é*). Cette réanalyse implique que les lexèmes construits hérités du français ne soient pas interprétés comme des mots simples en créole. Contrairement à une affirmation largement défendue (et déjà combattue par Degraff 2001 : 56), notre étude montre que l'héritage massif de paires de lexèmes morphologiquement reliés en français a conduit à ce que le créole les analyse à nouveau comme des lexèmes entretenant une relation morphologique, quoique différente. Cependant, toutes les paires morphologiques héritées n'ont pas systématiquement donné lieu à une réanalyse, et dans certains cas, les liens morphologiques ont été intégralement préservés (cf. la suffixation en *-aj* calque de celle en *-age* du français). Cette observation nous incite, une fois encore, à remettre en cause une hypothèse classique, celle selon laquelle les langues créoles subissent une rupture radicale dans la transmission de la morphologie dérivationnelle de leur langue lexificatrice via un pidgin (Jespersen 1922 :233-234 ; Mc Whorter 1998) ; le créole guadeloupéen illustre la

possibilité que les liens morphologiques puissent être hérités de la langue lexificatrice au créole.

Et enfin, nous prétendons, par l'étude détaillée des deux suffixations *-asyon* et *-é* du guadeloupéen, témoigner de la richesse (souvent peu reconnue) de la morphologie des langues créoles : richesse tant dans la création de schémas morphologiques inédits relativement à la langue lexificatrice, mais aussi richesse et complexité sémantique de certaines suffixations, comme la suffixation *V-é*, dont la diversité sémantique des bases qu'elle sélectionne la conduit à construire des relations sémantiques plus variées qu'en français.

Nous concluons en avançant l'hypothèse que le créole guadeloupéen, à l'image certainement d'autres créoles, en réanalysant les règles morphologiques de sa langue lexificatrice, opère des restructurations morphologiques originales des propriétés traditionnellement reconnues.

## 5 Références

- Alexiadou, A. (2001) *Functional Structure in Nominals: Nominalization and Ergativity*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Aikhenvald, A.Y. (2017) « Grammars in Contact. A Cross-Linguistic Perspective » in Aikhenvald, A.Y. & Dixon, R.M.W (éds) *Grammars in Contact. A Cross-Linguistic Typology*, Oxford University Press.
- Aikhenvald, A.Y. & Dixon, R.M.W.(éds) (2017) *Grammars in Contact. A Cross-Linguistic Typology*, Oxford University Press.
- Amiot, D. (1997) *L'antériorité temporelle dans la préfixation en français*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Anderson, S. R. (1992) *A-Morphous Morphology*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Anscombe, J.-C. (2000) « Éléments de classification des noms processifs », *BULAG*, Hors-Série, 345-364.
- Arnulphy, B., Tannier, X. & Vilnat, A. (2011) Un lexique pondéré des noms d'événements en français, *Actes de TALN 2011*, 51-56.
- Aronoff, M. (1994) *Morphology by itself*, Cambridge : MIT Press.
- Balibar-Mrabti, A. (1990) « Analyse d'adverbes en *dans* », *Langue Française*, 86, 65-74.
- Barker, C. (1998) « Episodic *-ee* in English: A thematic role constraint on new word formation », *Language*, 74, 695-727.
- Baayen, H. (1992) « Quantitative aspects of morphological productivity », *Yearbook of morphology 1991*, Dordrecht : Kluwer Academic Press, 109-149.
- Bernabé, J. (1987) *Grammaire créole, Fondas Kréyol-la*, Paris : L'harmattan.
- Bernabé, J. (2001) *La graphie créole*, Ibis Rouge Editions.
- Bernabé, J. (2013) *Obidjoul, Approche écologique et cognitive au service du mieux lire-écrire le créole*, Ed. Le Teneur.
- Bonami, O., Boyé, G., Kerleroux, F. (2009) « L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction », in Fradin, B., Kerleroux, F., Plénat, M. (éds) *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 103-125.
- Booij, G (2002) *The Morphology of Dutch*, Oxford : Oxford University Press.
- Booij, G. (2010) *Construction Morphology*, Oxford : Oxford University Press.
- Braun, M. (2009) *Word-formation and creolisation: the case of early Sranan*, Tübingen : Max Nimeyer.

- Braun, M. & Plag, I. (2002) « How Transparent is Creole Morphology? A study of Early Sranan Word-Formation University of Siegen », *Yearbook of Morphology*, Dordrecht : Kluwer, 81-104.
- Brousseau, A.M. (2011) « Mesure de la productivité morphologique des créoles : au-delà des méthodes quantitatives », *The Canadian Journal of Linguistics*, 56 (1), 61-86.
- Brousseau, A.-M., Filipovich, S. and Lefebvre, C. (1989) « Morphological Processes in Haitian Creole: the Question of Substratum and Simplification », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 4-1, 1-37.
- Carrington, L. D. (1984) *St. Lucian Creole: A descriptive analysis of its phonology and morpho-syntax*, Hamburg : Helmut Buske Verlag.
- Cervinka-Taulier, B. (1992) *Le Lexique du créole de Guadeloupe : héritage, créativité, prédictibilité*, thèse, Univ. des Antilles et de la Guyane.
- Colot, S. (2002) *Guide de lexicologie des créoles guadeloupéen et martiniquais*, Matoury : Ibis Rouge, PU créoles / GEREC-F, Guides du CAPES créole.
- Corbin, D. (1987) *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 vol., Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Corbin, D. (2004) « French (Indo European: Romance) », in Booij, G., Lehmann, C. & Mugdan, J. (éds) *Morphology An International Handbook on Inflection and Word Formation*, Berlin/New York : Walter de Gruyter, vol1, art. 121, 1285-1299.
- Croft, W. (1991) *Syntactic Categories and Grammatical Relations: The Cognitive Organization of Information*, Chicago : University Press of Chicago.
- Crowley, T. (2008) « Pidgin and creole morphology », in Kouwenberg, Silvia & Singler, John (éds) *The handbook of pidgin and creole studies*, Malden, MA : Wiley-Blackwell, 74-97.
- Dal, G. & Namer, F. (2016) « À propos des occasionnalismes », in Neveu, Frank, Bergounioux, Gabriel et al., (éds) *Actes du 5e Congrès Mondial de Linguistique Française, Tours, 4-8 juillet 2016*, Paris : EDP Sciences, SHS Web of Conferences 27.
- Dal, G. & Namer, F. (2017) « Playful nonce-formations, creativity and productivity », in Winter-Froemel, Esme (éd.) *The Dynamics of Wordplay*, Mouton de Gruyter.
- Daladier, A. (1999) « Auxiliation des noms d'action », *Langages*, 135, 87-107.
- D'Ans, A-M (1968) *Le créole français d'Haïti*, The Hague : Mouton.
- Darmesteter, A. (1894) *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, Paris : Librairie Honoré Champion.
- DECA = Bollée, A., Fattier, D., Neumann-Holzschuh, I. (2011) *Dictionnaire étymologique des créoles d'Amérique*, Otto-Friedrich-Universität Bamberg, <https://www.uni-bamberg.de/romling/deca/>
- DeGraff, M. (2001) « Morphology in Creole Genesis », in Ikenstowicz, Michael (éd.) *Ken Hale. A Life in Language*, Cambridge, MA : MIT Press, 53-121.
- Dell, F. (1970) *Les règles phonologiques tardives et la morphologie dérivationnelle du français*, Ph. D. dissertation, MIT.
- Detges, U. (2003) « La notion de réanalyse et son application à la description des langues créoles », in Kriegel, Sybille (éd.) *Grammaticalisation et réanalyse. Approche de la variation créole et française*, Paris : CNRS Editions, 49-67.
- Detges, U. & Waltereit, R. (2002) « Grammaticalization vs. Reanalysis. A semantic-pragmatic account of functional change in grammar », *Zeitschrift für Sprachwissenschaft*, 21, 151-195.
- Di-Lillo, A. (1983) « Morphologie des noms en (-t)-ion du français », *Cahiers de Lexicologie*, 43, 117-135.
- Dijkhoff, M. (1993) *Papiamentu Word Formation: A Case Study of Complex Nouns and Their Relation to Phrases and Clauses*, PhD Dissertation, University of Amsterdam.
- Dubois, J. (1962) *Etude sur la dérivation suffixale en français contemporain*, Paris : Larousse.

- Farquharson, J. (2007) « Creole morphology revisited », in Ansaldo, Umberto, Matthews, Stephen & Lim, Lisa (éds) *Deconstructing creole*, Amsterdam : John Benjamins, 21-37.
- Flaux, N. & van de Velde, D. (2000) *Les Noms en français : esquisse de classement*, Paris/Gap : Ophrys.
- Fradin, B. (2003) *Nouvelles approches en morphologie*, Paris : Puf.
- FEW = Wartburg, Walther von (1922-2002) *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (Dictionnaire étymologique et historique du galloroman : français et dialectes d'oïl, francoprovençal, occitan, gascon), <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/>
- Gaatone, D. (2005) « Ces insupportables verbes supports : le cas des verbes événementiels », *Linguisticae Investigatione*, 27/2, 239-251.
- Germain, R (1976) *Grammaire créole*, Villejuif : Editions du Levain.
- Godard, D. & Jayez, J. (1996) « Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements », *Cahiers Chronos*, 1, 41-58.
- Giry-Schneider, J. (1987) *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*, Genève : Droz.
- Grimshaw, J. (1990) *Argument Structure*, Cambridge, MA : The MIT Press.
- Gross, G. (1996) « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle », *Langages*, 121, 54-72.
- Gross, G. & Kieffer, F. (1995) « La structure événementielle des substantifs », *Folia Linguistica*, 29, 43-65.
- Guilbert, L. (1975) *La créativité lexicale*, Paris : Larousse.
- Hall, R. Jr (1953) « Haitian Creole: Grammar, texts, vocabulary », *The American Anthropologist, Memoir* 74, Washington, D.C. : American Anthropological Association.
- Haas, P. (2009) *Comment l'aspect vient aux noms. Les propriétés aspectuelles des noms à l'épreuve des restrictions de sélection imposées par certaines prépositions*, Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- Hazaël-Massieux, M.C. (2002) « Les créoles à base française : une introduction », *TIPA*, 21, 63-86.
- Haspelmath, M. (1995) « The growth of affixes in morphological reanalysis », *Yearbook of Morphology* 1994, 1-29.
- Haspelmath, M. (2002) *Understanding Morphology*, Londres : Arnold.
- Henri, F. (2012) « Attenuative verbal reduplication in Mauritian: a morpho-semantic approach », in Aboh, E., Smith, N. and Zribi-Hertz, A. (éds.) *The Morphosyntax of Reiteration in Creole and Non-Creole Languages*, John Benjamins : Amsterdam, Creole Language Library, 203-232.
- Henri, F., Stump, G. & Tribout, D. (submitted) « Conversion relations and the morphological complexity of three French-based creoles », in Arkadiev, Peter & Gardani, Francesco (éds), *Morphological Complexity*, OUP.
- Huot, H. (2005) *Morphologie. Forme et sens des mots du français*, Paris : Armand Colin.
- Huyghe, R. (2012) « Noms d'objets et noms d'événements : quelles frontières linguistiques ? », *Scolia*, 26, 81-104.
- Jespersen, O. (1922) *Language. Its Nature, Development and Origin*, London : Allen & Unwin.
- Kouwenberg, S. & LaCharité, D. (2003) « The meanings of “more of the same”: Iconicity in reduplication and the evidence for substrate transfer in the genesis of Caribbean Creole languages », in Kouwenberg, Silvia (éd.) *Twice as meaningful: Reduplication in pidgins, creoles and other contact languages*, London : Battlebridge Publications, 7-18.
- Kouwenberg, S. & LaCharité, D. (2010) « The typology of Caribbean Creole reduplication », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 26, 194-218.
- Kerleroux, F. (1996) *La coupure invisible, études de syntaxe et de morphologie*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

- Langacker, R. (1977) « Syntactic reanalysis », in Li, N.C. (éd.) *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin/London : University of Texas Press, 57-139.
- Lefebvre, C. (1998) « Creole genesis and the acquisition of grammar: The case of Haitian creole », *Cambridge Studies in Linguistics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Lefebvre, C. (2003) « The emergence of productive morphology in Creole Languages : The case of Haitian Creole? », *Yearbook of morphology 2000*, 35-80.
- Lignon, S. & Namer, F. (2014) « Les noms de procès en *-ion* : quand le verbe appelle le verbe », in Villoing, F. & David, S. (éds.) *Du régulier et du minutieux, Etudes de morphologie en hommage à Françoise Kerleroux*, Nanterre : Presses Universitaires de Paris Ouest, 205-228.
- Littre = Littré, Emile *Le dictionnaire de la langue française*, <http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/>
- Ludwig, R., Montbrand, D., Pouillet, H. & Telchid, S. (2012) *Dictionnaire créole-français (Guadeloupe), avec un abrégé de grammaire créole, un lexique français-créole, les comparaisons courantes, les locutions et plus de 1000 proverbes*, Paris : Orphie.
- Mc Worthier, J. (1998) « Identifying the Creole prototype: Vindicating a typological class », *Language*, 74, 788–818.
- Matthews, P.H. (1991) *Morphology, an introduction to the theory of word-structure*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Mondesir, Jones E. (1992) *Dictionary of St. Lucian Creole*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Mufwene, S. & Djikhoff, M. B. (1989) « On the so-called ‘Infinitive’ in Atlantic creoles », *Lingua*, 77, 297-330.
- Namer, F. (2012) « Nominalisation et composition en français : d'où viennent les verbes composés ? », *Lexique*, 20, 169-201.
- Namer, F. (2013) « Adjectival bases of French *-aliser* and *-ariser* verbs: syncretism or under-specification? », in Hathout, N., Montermini, F. & Tchong, J. (éds) *Selected Papers from the 7th Décembrettes*, München : Lincom Europa, 185-210.
- Norde, M. (2009) *Degrammaticalization*, Oxford : Oxford University Press.
- Nyrop, C. (1936) *Grammaire historique de la langue française*, volume III, « Formation des mots ». Genève : Slatkine Reprints.
- Plag, I. (1999) *Morphological Productivity, Structural Constraints in English Derivation*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- Plag, I. (2001) « The nature of derivational morphology in Creoles and non-Creoles », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 16, 153-160.
- Plag, I. (2003a) (éd.) *Phonology and morphology of creole languages*, Tübingen : Niemeyer
- Plag, I. (2003b) (éd.) « The morphology of creole languages », *Special section of Yearbook of morphology 2002*, Dordrecht : Foris.
- Plag, I. (2005) « Morphology in pidgins and creoles », in Brown, Keith (éd.) *Encyclopedia of language and linguistics*, 2nd ed., vol. 8, Oxford : Elsevier, 304–308.
- Plag, I. (2009) « Creoles as interlanguages: word-formation », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 24.2, 339-362.
- Pouillet, H., Telchid, S. & Montbrand, D. (1984) *Dictionnaire des expressions du créole guadeloupéen*, Fort-de-France : Hatier-Antilles.
- Prudent, L. F. (1980) *Des baragouins à la langue antillaise : analyse historique et sociolinguistique du discours sur le créole*, Paris : Editions caribéennes.
- Prudent, L. F. (1981) « Diglossie et interlecte », *Langages*, 61, 13-38.
- Rainer, F. (1995) « Mechanisms and motives of change in word-formation », in Müller, P.O., Ohnheiser, I., Olsen, S., Rainer, F. (éds.), *Word-formation. An International Handbook of the Languages of Europe*, Berlin/Boston : De Gruyter, 1761-1781.



- Seuren, P. (1998) *Western linguistics: An historical introduction*, Oxford : Blackwell.
- Seuren, P. & Wekker, H. (1986) « Semantic transparency as a factor in Creole genesis », in Muysken, Pieter et Smith, Norval (éds) *Substrata versus universals in Creole genesis*, Amsterdam : John Benjamins, 57-70.
- Steinkrüger, P. (2003) Morphological processes of word-formation in Chabacano, *Phonology and Morphology of Creole Languages*, Tübingen : Max Niemeyer, 253-268.
- Thomason, S. G. (2001) *Language contact: An introduction*, Edinburgh : Edinburgh University Press.
- Tourneux, H. & Barbotin, M. (1990) *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe*, Paris : Karthala.
- Tribout, D. (2010) *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*, Thèse de doctorat, Université Paris Diderot - Paris 7.
- Tribout, D., Barque, L., Haas, P. & Huyghe, R. (2014) De la simplicité en morphologie, *Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2014)*, Berlin, Allemagne.
- Valdman, A. (1978) *Le créole : structure, statut et origine*, Paris : Klincksieck.
- Van de Velde, D. (2006) *Grammaire des événements*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Villoing, F. & Deglas, M. (2016) La formation de verbes dénominaux en guadeloupéen : la part de l'héritage et de l'innovation, Actes du 5<sup>e</sup> *Congrès Mondial de Linguistique Française 2016 (CMLF 2016)*, Tours 4-8 juillet 2016, Paris : EDP Sciences. SHS Web of Conferences 27.
- Weinreich, U. (1953) *Langages in contact: Findings and problems*, New York : Linguistic Circle of New York.

---

## Pour citer cet article

---

### Référence électronique

Florence Villoing & Maxime Deglas, « La suffixation en *-asyon* et en *-é* du créole guadeloupéen : deux cas de réanalyse de schémas morphologiques du français », *Études Créoles* – Vol. XXXIV n° 1 & 2 - 2016 [En ligne], consulté le ...

URL : [http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes\\_Creoles/villoing-deglas.pdf](http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/villoing-deglas.pdf)